



Titre de séjour non remis

Par **Lahmoun**, le **05/07/2019** à **20:35**

Messieurs, Mesdames,

J'ai déposé une demande de renouvellement de mon titre de séjour qui arrive à échéance le 24 juillet 2019 depuis le 16 mai 2019.

Mon nouveau titre de 10 ans est prêt depuis le 18 juin 2019 . N'ayant pas reçu de sms je me suis déplacée à la préfecture pour le retirer afin de donner une copie à mon employeur et être sûr de pouvoir voyager tranquillement car j'avais un séjour programmé depuis le mois de février 2019 en Grèce du 22 juillet au 29 juillet 2019. Malheureusement, la fonctionnaire n'a pas voulu me remettre le nouveau titre en me disant qu'elle ne pouvait pas le faire car il y'a une continuité, et que je pouvais voyager et pour revenir en France je devais aller à l'ambassade de France de mon lieu de séjour qui me remettra un visa de retour. De ce fait et de peur de me retrouver dans une situation délicate à mon âge, j'ai annulé mon voyage et la compagnie aérienne a refusé de me rembourser. Est-ce que tout ça est normal ?

Vous en remerciant par avance,

Cordialement